

**CONFERENCE PARLEMENTAIRE AFRICAINE SUR
AFRIQUE ET MIGRATIONS : DEFIS, PROBLEMES
SOLUTIONS**

Rabat (Maroc), 22-24 Mai 2008

INFORMATIONS GENERALES

1. ENREGISTREMENT DES DELEGUES

Les Parlements et les Organisations invités à participer à **la Conférence parlementaire africaine sur « Afrique et Migrations : les défis, les problèmes et les solutions », qui aura lieu à Rabat, Maroc, du 22 au 24 Mai 2008**, sont priés de faire connaître **avant le 10 Mai 2008** la composition de leur délégation sur le formulaire N° 1 ci-joint.

Les réservations des chambres d'hôtel ainsi que les dates d'arrivée des délégations doivent être mentionnées sur le formulaire N° 2 ci-joint. Les réservations faites après la date indiquée ci-dessus seront traitées par ordre d'arrivée du courrier et selon les disponibilités dans les hôtels.

Ces renseignements doivent être adressés au Groupe national marocain et au Secrétariat général de l'UPA aux adresses suivantes :

Chambre des Représentant

Madjiliss el Nawab
Bd Mohamed V
Rabat
Maroc

General Secretariat

African Parliamentary Union
B.P. V 314
Abidjan
Côte d'Ivoire

Tél. : + 212 - 37 67 97 54/56
Télécopie : + 212 - 37 67 97 91
Courriel : satraouy@parlement.ma

Tel: + 225 - 20 30 39 70 à 74 / 20 30 39 79
Fax: + 225 - 20 30 44 05 à 09
E-mail: upa1@aviso.ci upa2@aviso.ci

2. FORMALITES D'ENTREE AU MAROC

Lorsqu'il est exigé, le visa d'entrée est délivré aux délégués à titre gratuit par les représentations diplomatiques ou consulaires du Maroc.

A titre exceptionnel, le visa sera délivré aux délégués à leur arrivée à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca ou à l'aéroport international de Rabat au cas où leurs pays n'abritent pas de mission diplomatique ou consulaire du Maroc. Aussi, les délégués sont-ils priés de communiquer au Groupe national marocain, le numéro et la nature de leurs passeports ainsi que le numéro de vol, la date et l'heure d'arrivée au Maroc.

3. DOCUMENTS

Les délégués recevront, à l'occasion de la Conférence parlementaire africaine sur « Afrique et Migrations : les défis, les problèmes et les solutions », leur insigne d'identification et un porte-documents contenant les documents de travail (programme, guide de la conférence, cartes d'invitation, documents de travail, etc. ...).

4. CONDITIONS CLIMATIQUES

Les températures à Rabat, pendant le mois de mai, sont les suivantes :

la température moyenne est de 21,5° C
la température minimum est de 12,5° C
la température maximum est de 25° C

5. TRANSPORT DES DELEGUES

Le Groupe national marocain assurera le transport des délégués à leur arrivée et à leur départ ainsi qu'entre les hôtels et le lieu de la réunion. Il est recommandé aux délégués de choisir parmi les hôtels proposés par le Groupe national marocain.

6. LIAISONS AERIENNES

Les délégués peuvent se rendre au Maroc à partir de plusieurs capitales africaines ou européennes. Pour plus d'informations, il leur est demandé de prendre contact avec leur compagnie aérienne ou leur agence de voyage.

7. LIEU DE REUNION

Les travaux de la Conférence parlementaire africaine sur « Afrique et Migrations : les défis, les problèmes et les solutions » auront lieu au siège du Parlement du Royaume du Maroc à Rabat.

Le Guide de la conférence comprendra toutes les informations relatives aux salles de réunion et bureaux mis à la disposition de l'UPA.

8. CEREMONIES OFFICIELLES

Les délégués trouveront dans leur porte-documents les cartes d'invitation aux cérémonies officielles.

9. REGLEMENTATION DES CHANGES

La monnaie nationale est le dirham. Le change se fait sur le lieu de la Conférence, dans les hôtels agréés et dans les banques ouvertes du lundi au vendredi.

Ci-après les cours de change enregistrés au 01/04/2008 :

1 \$ US	=	6,89 DM
1 Euro	=	10,919 DM
1 £	=	13,694 DM

10. DISPOSITIONS SANITAIRES

Il est recommandé aux délégués d'avoir un certificat international de vaccination en cours de validité.

Un service médical d'urgence sera assuré durant la Conférence.

11. SERVICE MIS A LA DISPOSITION DES DELEGUES

Les services suivants seront mis à la disposition des délégués sur le lieu de la Conférence.

Télécommunication et poste
Bureau de change
Agence de voyage
Service médical
Cafétéria.

12. HÔTELS

Le Groupe national marocain recommande, pour le séjour des délégués, les hôtels suivants :

Hotel HILTON Rabat ★★★★★	Chambre single	1460 dh
	Chambre Deluxe	1710 dh
	Dejeuner Buffet	200 dh
	Taxe/personne/nuit	44 dh
Hotel Golden Tulip Farah Rabat ★★★★★	Chambre single + petit déjeuner	990 dh
	Chambre supérieure + petit déjeuner	1200 dh
	Suite junior + petit déjeuner	2500 dh
	Taxe/personne/nuit	40 dh
Hôtel Rabat ★★★★★	Chambre single + petit déjeuner	900 dh
	Chambre Double + petit déjeuner	1100 dh
	Chambre de luxe + petit déjeuner	1400 dh
	Suite senior + petit déjeuner	1900 dh
	Taxe/personne/nuit	40 dh
Hôtel HILNAN CHELLAH ★★★	Chambre single + petit déjeuner	700 dh
	Chambre double + petit déjeuner	850 dh
	Taxe/personne/nuit	16,50 dh
Hôtel Majliss ★★★	Chambre single + petit déjeuner	516,50 dh
	Chambre double + petit déjeuner	733 dh